



UNSa Justice

Monsieur Laurent RIDEL  
Directeur de l'Administration Pénitentiaire  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS Cedex 01

Pantin, le 1<sup>er</sup> Mars 2023

**REF. :24/EC/TJ/ 24022022**

**OBJET : Ouverture d'un groupe de travail relatif aux Equipes de Sécurité Pénitentiaire (ESP)**

Monsieur le Directeur,

L'UFAP UNSa Justice appelle votre attention sur la situation des Equipes de Sécurité Pénitentiaire. Depuis plus de vingt ans, les personnels pénitentiaires voient leurs missions se diversifier et, pour certaines, s'exercer à l'extérieure des enceintes pénitentiaires et en armes.

Les personnels en charge de ces missions rencontrent de nombreuses difficultés dans l'exercice de celles-ci. Parmi elles, celle qui revient régulièrement est le renouvellement de l'habilitation ESP. Votre note du 10 Février 2023, vient d'ailleurs étayer notre propos.

D'autres difficultés ont également vu le jour, suite au déploiement des ESP et pour n'en citer que quelques-unes parmi elles, il y a :

- La révision de la charte des temps des agents exerçant en PREJ (rappels, délais de prévenance, gestion RHS...)
- La sécurité des véhicules circulant sur la voie publique : la sérigraphie apporte certes une visibilité de notre administration mais ne garantit pas la nécessaire discrétion des missions, contrairement à un parc automobile banalisé
- L'intégration de la formation continue dans l'emploi du temps prévisionnel des agents ainsi que l'intégration d'une semaine de doublure sur la formation initiale.
- Mise à disposition de Genesis pour tous les agents dans le cadre du profilage

Notre organisation syndicale souhaite également aborder d'autres sujets avec pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice des agents ESP.

L'UFAP UNSa Justice demande donc l'ouverture d'un groupe de travail sur les Equipes de Sécurité Pénitentiaire afin non seulement d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées mais aussi de les pérenniser pour assurer des conditions de travail acceptables pour nos collègues.

Ce sujet est de la plus haute importance eu égard à la multiplication des missions extérieures dévolues à l'administration pénitentiaire, les policiers en étant dessaisis.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

Le Secrétaire Général,

Emmanuel CHAMBAUD